UIMM
PÔLE FORMATION
Franche-Comté
LA FABRIQUE DE L'AVENIR

HSMA100

L'encadrement et la prévention dans l'entreprise

Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Connaître les principaux textes législatifs et réglementaires qui régissent la prévention des accidents et des maladies professionnelles dans l'entreprise.
- Appréhender les principaux risques de l'entreprise, les évaluer, les analyser pour mieux agir.
- Faire de la prévention des risques professionnels un acte de management

Programme

Les notions de législation et de règlementation en matière de sécurité et de conditions de travail

- Les enjeux de la prévention
- La hiérarchie des textes, principales lois et décrets, organisation judiciaire
- Les principes généraux de prévention
- Les obligations de l'employeur et du salarié
- L'information et la formation des salariés
- Les notions de responsabilités civiles et pénale

Droit d'alerte et de retrait

- La notion de danger grave et imminent
- Le droit d'alerte et de retrait

Les accidents du travail et des maladies professionnelles

L'aspect humain, économique des accidents du travail

- L'aspect humain : bilan, fréquence et gravité des accidents
- L'aspect économique : coût des accidents, tarification des entreprises, incidences des coûts directs et indirects

Les acteurs de la prévention

- La direction de l'entreprise, le préventeur, le CSSCT, le service santé au travail, l'inspection du travail et la CRAM
- Le service prévention-sécurité

Les entreprises extérieures

- Le champ d'application
- Les obligations et le rôle de l'encadrement

L'obligation d'évaluation des risques pour la sécurité et la santé des salariés

Public

Cette formation s'adresse aux chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels.

Accessibilités personnes handicapées

Nos locaux sont adaptés aux personnes à mobilité réduite, nos formations sont compatibles avec plusieurs handicaps selon études. Nous consulter.

Nombres de participants

2 min – 8 maxi

Pré-Requis

Aucun.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Durée : 1 jours (7 heures)

Date : à définir

Horaires : 8h15 – 11h45 et 12h45 – 16h15

Lieu : nous contacter

Coût : nous contacter

Délai d'accès

Conformément aux dates de notre catalogue inter-entreprises. Pour d'autres formations nous consulter.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Echanges entre les participants
- Apports théoriques avec remise des documents

Modalités d'évaluations

Le formateur mettra en œuvre des outils d'évaluation (QCM – Exercices pratiques) pour valider les acquis de l'apprenant

Validation et certification

Attestation de fin de stage.